



Fleurines

www.fleurines.fr



& Vous



AU TRAVAIL !

Édito



Fleurinoises, Fleurinois, chers amis,
Ce n'est pas sans une certaine émotion que j'aborde ce premier éditorial du mandat, fier d'avoir remporté vos suffrages et humble devant la confiance et les responsabilités que vous m'avez confiées. C'est donc fort de ces nouvelles charges que toute l'équipe s'est rapidement mise au travail pour prendre connaissance des dossiers et commencer à adresser les sujets du projet que nous vous avons proposé.

Comme je vous l'avais dit au cours de la campagne électorale, mon objectif vise à responsabiliser tous les membres de l'équipe pour coller au mieux aux objectifs que nous nous sommes fixés et aux attentes de l'ensemble des Fleurinois.

Pour cela, j'ai établi quelques principes :

1. La mise en place de conseillers délégués (à la sécurité, aux subventions, à l'action sociale et aux sports) en complément des adjoints. Les indemnités du Maire et des adjoints seront diminuées afin de pouvoir rémunérer ces quatre conseillers.
2. La prise en charge par tous les conseillers municipaux d'une thématique afin de permettre à chacun d'endosser des responsabilités vis-à-vis de l'équipe comme des Fleurinois.
3. La rédaction d'une feuille de route qui cadre pour chacun les attendus de la mission qui lui est confiée, qui détaille les parties prenantes, qui rappelle les engagements de campagne et qui formalise les actions et projets à mettre en œuvre pour les 6 à 12 mois à venir.
4. Le fonctionnement en binômes pour que les conseillers ne se sentent jamais seuls et puissent toujours s'appuyer sur un collègue bienveillant et partenaire.

J'ai rencontré ces derniers jours les 4 conseillers issus de la liste « S'unir et Agir pour Fleurines » afin de leur exposer ces principes, de m'assurer de leur bienveillance vis-à-vis de l'équipe et leur collaboration pour les projets qui nous attendent. Dès que nous nous connaissons tous un peu mieux, je leur confierai des responsabilités au même titre que les membres de mon équipe.

Dans cette attente, je suis très fier de vous les présenter ainsi que les délégations que je leur ai confiées.

Très bonne lecture à tous.
Guillaume Maréchal

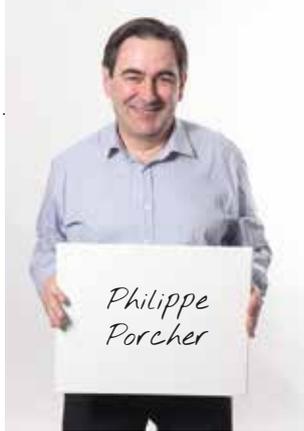
Présentation de l'équipe municipale



Maire
Délégué communautaire

Les adjoints

1^{er} adjoint



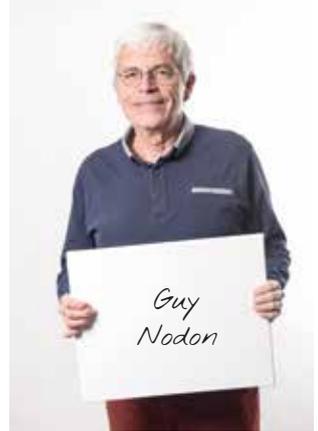
Adjoint aux Finances, en charge de l'urbanisme

2^{ème} adjointe



Adjointe à la vie associative et au développement culturel

3^{ème} adjoint



Adjoint en charge des moyens généraux et du secrétariat général

4^{ème} adjointe



Adjointe aux affaires scolaires et en charge de la sécurité routière

5^{ème} adjoint



Adjoint en charge des achats et contrats et coordonnateur communication



Les Conseillers municipaux

Conseillère municipale déléguée



Conseillère déléguée à l'action sociale et en charge des séniors

Conseillère municipale déléguée -
Déléguée communautaire

Conseillère déléguée aux subventions.

Conseiller municipal délégué



Conseiller délégué à la sécurité

Conseiller municipal délégué



Conseiller délégué aux sports

Conseillère municipale

Conseillère en charge de la culture
Coordonnatrice communication

Conseillère municipale

Conseillère en charge de la
jeunesse et de la petite enfance

Conseillère municipale

Conseillère en charge de la
protection de l'environnement et
du cadre de vieConseiller municipal - Délégué
communautaireConseiller en charge
de l'action économique

Conseiller municipal



Conseiller en charge des mobilités

Conseiller municipal - Délégué
communautaireDélégué titulaire SIBH, SEZEO et
CAO

Conseiller municipal



Missions en cours de définition

Conseiller municipal



Délégué suppléant CAO

Conseillère municipale



Déléguée suppléante SIBH

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940



Pour célébrer le 80^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin prononcé par le Général de Gaulle en 1940, une cérémonie a été organisée sur la place de l'Eglise. En raison de la crise sanitaire, seule une dizaine de personnes était autorisée à se rassembler. Etaient donc présents sept élus dont le maire Guillaume Maréchal ainsi que Jean Gauguet, Président des Anciens Combattants de Fleurines, et deux porte-drapeaux.

Après lecture des discours, une gerbe a été déposée au pied de la stèle en hommage à tous ceux qui ont lutté contre l'oppression.

Devoir de mémoire

2020 est le 75^{ème} anniversaire de la **libération des camps de concentration** : plus de 700 000 hommes, femmes et enfants étaient regroupés dans ce qui restait de l'univers concentrationnaire et génocidaire nazi à l'agonie.

Cette commémoration a eu lieu le dimanche **26 avril 2020**. Elle a lieu chaque année le dernier dimanche du mois d'avril.



2020 est le 75^{ème} anniversaire de la victoire sur le Reich nazi, concrétisée par sa capitulation sans conditions signée **le 7 mai 1945 à Reims et le 8 mai 1945 à Berlin**. **Commémoration le 8 Mai**.

Depuis le début de cette guerre la **Résistance Intérieure Française** se renforce au fil des mois, des années, et les différentes compo-

santes se trouvent par l'intervention de **Jean Moulin** amenées à une réunion rue du Four à Paris, le **27 Mai 1943** qui créera le **CNR** (Conseil National de la Résistance).

Le 27 Mai a été décrété **Journée Nationale de la Résistance** le 19 juillet 2013, loi - n°2013-642, paru au journal officiel le 20 juillet 2013.

Seuls quelques officiels et représentants ont été présents à ces commémorations en raison de la crise sanitaire. Il est donc important de rappeler que la population n'a pu être présente puisque confinée.

L'ANACR Oise remercie Monsieur le Maire et le conseil municipal de faire paraître ce rappel compte tenu des circonstances exceptionnelles qui n'ont pas permis aux habitants d'être informés.



Rolland Affutage

Il se nomme Rolland Fabre, artisan affûteur rémouleur.

Sa société du nom de « ROLLAND L’AFFUTEUR » est basée à Compiègne.



Il affûte les couteaux de cuisine et de table pour les restaurateurs, mais aussi les couteaux de bouchers, de poissonniers, de collection, les ciseaux de couturiers, les peignes pour toiletteurs, les outils de jardin tel que les lames de tondeuses, les chaînes de tronçonneuses, haches, sécateurs, cisailles,



taille-haies...

Son fonds de commerce est un

camion atelier, dans lequel il a agencé des machines d’affûtages et de polissage « high tech ».

Rolland est présent sur le marché de Senlis et nous avons voulu tenter l’expérience en acceptant sa présence sur la place de l’Eglise le 27 mai dernier.

Cela s’est révélé concluant avec une activité inespérée, nous lui avons donc accordé un second passage le 10 juin.

Nous vous communiquerons d’autres présences de cet artisan.

N’hésitez pas à lui confier vos outils, ils seront entre de bonnes mains.

Coordonnées :

06 24 05 56 55

rolland-affuteur@orange.fr

Tous en selle

Et si le déconfinement était prétexte à repenser vos habitudes : (Re) découvrir Fleurines et ses environs à bicyclette, se rendre chez son commerçant en pédalant ou juste préparer ses vacances ? Grâce à la prime d’Etat « coup de pouce vélo réparation », rien de plus simple : ressortez votre vélo du garage, déposez-le chez un



réparateur et profitez d’un remboursement de 50 euros sur votre facture finale.

Conditions, détails et liste des professionnels agréés sur <https://coupdepoucevelo.fr/> ou renseignements auprès de la mairie.

Lewis

Il s’appelait Lewis, il avait 5 ans et faisait la joie de ses maîtres M. et Mme Leduc, bien connus dans notre village.

Un grand nombre de Fleurinois ont été émus par le sort tragique de ce jeune chihuahua agressé violemment et blessé mortellement par un malamute d’Alaska de 45 kg. D’après ce que nous savons, le 6 mai dernier, ce chien déambulait sur le territoire de notre commune, en lisière de forêt, sans laisse et à 200 m de ses propriétaires. Lewis, quant à lui, trottinait tranquillement entre ses deux maîtres, en laisse, comme il se doit. L’attaque par derrière fut violente et imprévisible.

Malgré deux opérations et les soins



vétérinaires prodigués, Lewis est décédé au bout de quelques jours dans les bras de ses maîtres dont on peut imaginer le chagrin.

Une fois de plus se pose la question des chiens livrés à eux-mêmes sur la voie publique et de la responsabilité des maîtres. Les élus, réunis en Conseil municipal, se sont emparés du sujet pour en débattre. Une réflexion est menée en vue d’apporter la réponse la mieux adaptée à ce type de situation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des solutions proposées et de la prise de décision finale.

NB : Nous avons rappelé, à diverses reprises, dans notre journal communal, aux propriétaires de chiens que la divagation de leur animal sur la voie publique est une infraction à l’article de loi L211-23 du code rural (cf. F&V n° 103 mai 2019).

Amicale des Ages Fleuris : Reprise des balades en forêt

Après la période de confinement que les seniors ont scrupuleusement respectée, après les animations annulées ou reportées, ce fut enfin le 21 mai dernier une reprise en douceur des balades en forêt, un jour de fête pour les adhérents, heureux de goûter à nouveau au plaisir de marcher ensemble. La balade s'est déroulée pandémie oblige selon les règles : limitation du nombre de participants et respect des distances.

« Quel plaisir de se retrouver pour échanger recettes de cuisine et adresses de fournisseurs de fruits et légumes de la région, tout en papotant !... »



Le soleil était très chaud et nous avons apprécié pendant les 9 km la fraîcheur des sous-bois. Un vrai bonheur ! »

Cette activité va se poursuivre dans le respect des conditions requises.

Rendez-vous des randonneurs le **jeudi à 14h00** sur le parking de la salle Firmin Declercq, rue de Verneuil.

Se renseigner auprès de Jean : **06 85 86 95 49** ou Maryvonne **06 79 03 72 03**.

Entretien des trottoirs : Soyons solidaires !

La situation sanitaire exceptionnelle que nous traversons a considérablement perturbé la gestion des communes et Fleurines n'est pas épargnée. Sans compter sur le désengagement de l'Etat qui a réduit sensiblement ses dotations.

Il faut féliciter le personnel du service technique de ne pas avoir cessé le travail pendant la période de confinement, ce qui a permis le maintien du village dans un état minimum d'entretien.

Comme vous le savez, depuis 2016, l'utilisation des produits phytosan-

itaires est interdite dans les communes. Outre le fait d'être en accord avec cette mesure qui va dans le sens de la transition écologique, cette interdiction complique considérablement la tâche. Les solutions alternatives sont rares, coûteuses et peu efficaces (désherbage thermique, vapeur...).

La majorité des trottoirs appartient aujourd'hui à la commune et de ce fait, la municipalité doit en assurer l'entretien. Cependant, compte tenu de l'ensemble des problèmes que nous rencontrons et pour éviter des embauches qui alourdiraient le

budget communal, nous venons vous demander votre aide. Si chacun pouvait entretenir son trottoir au droit de sa parcelle, cela faciliterait considérablement les choses et donnerait ainsi la possibilité au service technique de se concentrer davantage sur les espaces communs et actuellement sur la préparation de notre piscine.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et à ce geste de solidarité qui améliorera la propreté de notre village et le rendra encore plus agréable à vivre.

Voisins vigilants

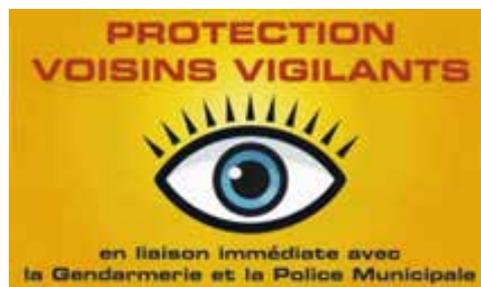
Le dispositif « Voisins vigilants » a été mis en œuvre à Fleurines depuis maintenant 5 ans .

Cette démarche consiste à associer les habitants d'un ensemble résidentiel à la protection de leur environnement par une « participation citoyenne » qui offre de nombreux avantages :

- Rassurer la population
- Améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité, 19 « référents » volontaires œuvrent dans ce sens. La liste de vos référents est disponible en Mairie.

Leur rôle :

- Adapter une posture de vigilance accrue à l'égard des événements et



des comportements suspects (démarcheurs trop insistants...)

- Accomplir des actes élémentaires de prévention tels que la surveillance des logements temporairement inhabités, le ramassage du courrier des vacanciers, les visites aux personnes âgées.

- Acquérir des réflexes de signalement aux autorités compétentes de tout fait anormal.

La mise en place de la « vidéoprotection » a contribué à encore plus de sécurité et nous envisageons une extension du nombre de caméras.

La délinquance est en baisse dans notre village (cambriolages, vols de voiture...)

Il n'y a qu'un pas pour penser que la mise en place de ces dispositifs a porté ses fruits.

Comme nous l'avons évoqué dans notre programme, nous allons étudier prochainement l'opportunité d'une "police" municipale pour augmenter le niveau de sécurité de notre village.



Fermetures estivales

- **Boulangerie Céleste** : fermeture du 9 au 30 août.
- **Le Cabanon (mercerie)** : fermeture du 14 août au 02 septembre
- **Vival (épicerie)** : pas de fermeture.
- **L'Atelier de Steph (Coiffeur)** : fermeture du 2 août au 19 août.
- **Auberge au Vieux Logis /**

- Saveurs et Réception (traiteur)** : pas de fermeture.
- **La Traviata (Pizzeria)** : ouvert tout l'été sauf les dimanches et lundis.
- **Alcosig (informatique / formation)** : fermeture du 3 août au 17 août.
- **HD Auto (garage)** : fermeture du

1^{er} août au 23 août.

- **Cabinet Médical** : - infirmières en activité - Dr Genty : absent du 27 juillet au 08 août.
- **Bibliothèque** : Ouverte en juillet tous les mercredis de 10h00 à 12h00. Ouvertures exceptionnelles : samedi 4 juillet de 9h00 à 10h30 et samedi 11 juillet de 9h00 à 12h00.

Reprise des activités associatives

Certaines associations comme la **Pétanque**, le **Tir à l'arc**, **PDB**, la **Bibliothèque**, les **Agés fleuris** ou le **COF** ont pu reprendre leurs activités dès le 11 mai dernier, lors de la première phase de déconfinement.

D'autres, comme **TDD** ou le **Tennis club** ont profité d'un assouplissement des règles lors de la seconde phase pour pouvoir à nouveau accueillir leurs adhérents.

Afin de respecter les protocoles émis par les différentes Fédérations, chaque association a dû s'adapter (affichage des gestes barrières et des règles sanitaires en vigueur, mise à disposition de gel hydro alcoolique...)

TDD a commencé une reprise de ses activités sous le préau, derrière la mairie, limitant le nombre de personnes à 9.

A compter du 25 juin, les cours ont repris au sein de la salle des associations **Firmin Declercq**, selon les mêmes règles afférentes aux décrets en vigueur. A ce jour, seul le renforcement musculaire en salle du mardi soir n'a pas encore pu reprendre.

PDB a repris ses sorties de groupes le dimanche matin avec application des mesures de distanciation imposées.



Le COF a également repris ses entraînements le mercredi soir et le dimanche matin.

Grâce à la responsabilité de chacun, et avec l'accord de la mairie, le Tennis club a pu envisager sereinement une reprise des cours adultes et enfants le 8 juin dernier.

Dans cette période particulièrement difficile, le TC Fleurines a fait un don de 500 euros à l'EPHAD de Creil, afin, dans un bel élan de solidarité, de venir en aide à nos aînés.

Comme chaque année, le club propose pour les non adhérents une formule été, du 15 juin au 15 septembre. Pour 50 euros, il est donc possible de profiter des terrains extérieurs.

Le Judo, en raison des contraintes imposées par les directives gouvernementales, n'a malheureusement pas pu reprendre ses activités. Nous les retrouverons donc dès septembre prochain, si les conditions sanitaires le permettent.

Après une reprise en mode « drive » la semaine du 18 mai, la **bibliothèque** a également rouvert ses portes depuis le 26 juin. L'accueil est restreint à 6 personnes dans les locaux. Seuls les emprunts et la restitution de livres ou documents sont possibles. La consultation sur place n'est pas envisageable à ce jour.

Chaque association souhaite à l'ensemble de ses adhérents de se porter au mieux !

Piscine saison 2020

La piscine sera ouverte du samedi 4 juillet au dimanche 30 août.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 14h30 à 19h00

Samedi et Dimanche : de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 19h00

Les tarifs sont inchangés :

1 bain : enfants 5 euros, adultes 7 euros

10 bains : enfants 16 euros, adultes 26 euros

20 bains : enfant : 25 euros

Groupe : 1,60 euros

Remplacement du bracelet en cas de perte : 3 euros

Carte d'abonnement.

Pour établir une carte d'abonnement et pouvoir bénéficier des tarifs pour Fleurinois et résidents de la Communauté de Communes, il est impératif de se rendre en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Aucun abon-

nement ne sera vendu à l'entrée de la piscine.

Cours d'aquagym fin de matinée.

Pour s'inscrire contacter Momo, maître nageur : **06 51 98 39 05**

Protocole covid 19 : il vous sera communiqué sur facebook *Mairie de Fleurines*, sur le site fleurines.fr ou à la mairie.



SERVICES SOCIAUX

Les demandes sont centralisées à l'accueil de la MDS (Maison Départementale de la Solidarité) de Pont-S^{te}-Maxence ou de Senlis.
Pont : **03 44 10 44 05**
Senlis : **03 44 10 78 90**

VÉOLIA
09 69 36 72 61

S.I.C.A.E
03 44 39 45 00

GENDARMERIE PONT
03 44 31 71 17

POMPIERS
03 44 70 41 09

URGENCES MÉDICALES
Appelez le 15 ou SOS Médecins
03 44 66 44 66

OPTICIENNE À DOMICILE
M^{me} Malaurie Mélique
07 70 24 73 42

INFIRMIÈRE
M^{me} Heisterberg
03 44 60 39 21

OSTÉOPATHE ANIMALIER
Clara Waille
06 48 27 74 82

Respect du voisinage

Bruit

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi :

De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis :

De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés :

De 10h00 à 12h00

Feux de jardin

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des déchets des espaces verts assimilés aux ordures ménagères est interdit. L'élimination des déchets verts doit se faire par compost ou lors des ramassages hebdomadaires ou encore être emportés en déchetterie.

CENTRE MEDICAL ALVI

Dr Genty :
Médecine générale et sportive
03 44 54 98 84

M Hocini :
Pédicure-podologue
03 60 46 93 85

Mme Marine Laborde :
Psychothérapeute
07 61 10 79 24

Mme Sandra Seutin :
Psychomotricienne
07 84 09 90 10

M. Mathieu :
Kinésithérapeute
03 44 63 03 32

Infirmières :
Virginie Salvar :
06 82 88 12 88
Cindy Hémerly :
06 10 29 76 43

Travaux sur la commune de Verneuil

La commune de Verneuil nous informe que la route de la cavée Lerambert qui permet d'accéder au parc Alata depuis l'étang de Verneuil-en-Halatte sera fermée à partir du lundi 22 juin et cela pour une durée de trois mois. Plan avec un itinéraire alternatif sur le site *Mairie de Fleurines et Fleurines.fr*

Feux tricolores rue Pasteur

La mise en sens unique de la rue Pasteur a créé d'importantes contraintes pour l'exploitation agricole durant la période des moissons. C'est pourquoi, il a été décidé de mettre en place à titre provisoire des feux tricolores actionnés par télécommande pour autoriser la circulation ponctuelle d'engins agricoles à contre-sens dans cette rue.

L'utilisation ponctuelle de ce dispositif ne devrait pas altérer les conditions de circulation des Fleurinois.

Le plan de circulation avec cette nouvelle configuration est à disposition en mairie, sur *Fleurines.fr* et sur la page FB Mairie de Fleurines.

AGENDA

• **Mardi 1^{er} septembre** : Rentrée scolaire.

• **Samedi 5 septembre** : Forum des associations de 14h00 à 18h00, devant la salle Firmin Declercq derrière la mairie.

• **Dimanche 6 septembre** : Foulées de Fleurines 2020, courses nature 5 et 10 km.

• **Dimanche 27 septembre** : Brocante annuelle de 7h00 à 18h00 (en attente de protocole sanitaire).



Pharmacies de garde
32 37 0.35€ TTC/min
Accès gratuit via l'application
lepharmacien



Fleurines.fr

A vos masques !

Si vous n'avez pu vous déplacer lors de la première distribution de masques par la Municipalité, vous pouvez toujours venir les chercher en mairie aux heures d'ouverture. Il vous suffit pour cela de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou encore de votre livret de famille si vous désirez des masques pour plusieurs personnes.

Il vous sera fourni deux masques chirurgicaux jetables et un masque en tissu lavable ainsi que des conseils d'utilisation.

Déchetteries

Depuis le 29 juin, toutes les déchetteries gérées par le SMDO sont ouvertes sans prise de rendez-vous préalable aux jours et horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Carte d'accès obligatoire. Port du masque et gants recommandés.

Reprise de la collecte de vêtements

Vous pouvez à nouveau déposer vos textiles dans les collecteurs gérés par le Relais. Aucun sac ne doit être déposé au pied de la borne si celle-ci est remplie.